**MOT DE SON EXCELLENCE Maître Azarias RUBERWA MANYWA, MINISTRE D’ETAT, MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET REFORMES INSTITUTIONNELLES A LA 9ème SESSION DU COMITE DE PILOTAGE NATIONAL DU PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN, KINSHASA 15 JUILLET 2020**

* **Monsieur le Ministre d’Etat, Ministre de l’Urbanisme et Habitat et Cher Collègue ;**
* **Monsieur le Coordonnateur du Secrétariat Permanent du Projet PDU ;**
* **Messieurs les membres du Comité de Pilotage ;**
* **Messieurs les Secrétaires Généraux de l’Administration ;**
* **Madame la Présidente du Conseil d’Administration et Messieurs le Directeur Général et Directeur Général Adjoint de la Caisse Nationale de Péréquation ;**
* **Distingués invités ;**
* **Mesdames et Messieurs ;**

En ma qualité de Vice-Président du Comité de Pilotage, je tiens à saluer la présence de chacun qui a répondu présent à ce rendez-vous important de ce matin et remercie mon Cher Collègue pour son Invitation.

Je tiens également à encourager les membres de la Coordination pour l’exercice de leur mission depuis le démarrage du Projet de Développement Urbain en 2013 jusqu’à ce jour.

Le Projet de Développement Urbain, PDU en sigle, est l’un des Projets qui participent à la matérialisation du Développement Local.

Ce projet nous est cher dès lors qu’il oriente ses activités vers le développement de nos villes qui contiennent d’autres Entités Territoriales Décentralisées, essentiellement les Mairies et les Communes et ce, dans 9 Provinces sur les 25 que comptent notre Pays, hors la Ville de Kinshasa.

On ne le dira jamais assez, la décentralisation favorise la démocratie et le développement local et les trois sont intedépendants. Une Décentralisation bien appliquée conduit inéluctablement à la démocratie et au développement.

C’est à juste titre que Son Excellence Monsieur le Premier Ministre l’avait si bien souligné dans le Discours programme du Gouvernement  *dont le crédo est* « *le redressement national à partir de la base ».*

Quant à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l’Etat, devant le Congrès, il s’est engagé à rendre la décentralisation effective, ce qui ouvre la voie au Développement de notre Pays resté longtemps géré à travers une forte centralisation du pouvoir comme Forme de l’Etat.

* **Monsieur le Ministre d’Etat, Ministre de l’Urbanisme et Habitat et Cher Collègue ;**
* **Monsieur le Coordonnateur du Secrétariat Permanent du Projet PDU ;**
* **Distingués invités ;**

Le développement Urbain est une préoccupation de tous les Etats de la planète. Selon la Banque Mondiale, « *55 % de la population mondiale, soit 4,2 milliards d’habitants, vivent en ville. Cette tendance devrait se poursuivre d’ici 2050. Les villes générant plus de 80 % du PIB mondial, l’urbanisation peut, si elle est maîtrisée, favoriser une croissance durable en renforçant la productivité, en catalysant l’innovation et en faisant émerger de nouvelles idées. Cependant, une urbanisation galopante s’accompagne de nombreux défis. Il faut notamment répondre à l’accroissement de la demande de logements abordables, de réseaux de transport bien connectés et d’autres infrastructures, de services essentiels et d’emplois, en particulier pour le milliard de citadins pauvres qui vivent souvent dans des quartiers informels »[[1]](#footnote-1).*

L’absence d'investissements importants et la dégradation continue des infrastructures urbaines expliquent les faibles niveaux d'accès aux services et le niveau élevé de pauvreté urbaine dans les villes de la République Démocratique du Congo.

C’est ici le lieu de saluer encore une fois la collaboration de tous les Partenaires Techniques et Financiers de la République Démocratique du Congo pour leur appui au Développement et de façon particulière la Représentation de la Banque Mondiale en RDC, pour sa part dans la conception et le financement du Projet de Développement Urbain (PDU).

Cet important projet qui a démarré en 2013, comme prérappelé a pour objectifs spécifiques de renforcer à travers l’action des Maires des villes sélectionnées, les capacités de gestion institutionnelle, au départ de six villes ciblées, qui sont : Matadi, Kikwit, Bukavu, Kalemie, Mbandaka et Kindu et depuis 2017, grâce au financement additionnel, ce projet a intégré trois autres villes, à savoir : Goma, Kisangani et Kolwezi.

Je félicite le Coordonnateur du PDU, et à travers lui, toute son équipe pour les travaux de réhabilitation, de construction, de modernisation et d’assainissement des voiries encore en cours d’exécution dans certaines de ces villes.

Il est regrettable qu’au lieu d’augmenter, le nombre des villes va diminuant jusqu’à quatre villes actuellement d’une part et de l’autre, que la capacité de consommation soit demeurée faible ; défis que nous devons absolument relever.

Le rapport de la coordination nous annonce le recrutement des assistants à la gouvernance municipale, au renforcement des capacités des villes, à la gestion financière et aux assistants à la maîtrise d’ouvrage qui vont accompagner les Maires de 4 Villes sélectionnées aux fins de bien exécuter les différents projets en vue de satisfaire les besoins de la population.

De façon particulière, il est à relever que le renforcement des capacités institutionnelles reste faible dans le secteur de la décentralisation et ce, en rapport avec **la Composante 2**relative à **la Gouvernance urbaine.**

Le Ministère de la Décentralisation et Réformes Institutionnelles accorde une attention particulière au domaine de la Gouvernance Urbaine en général, et au renforcement des Capacités en particulier, en ce qu’il constitue le Troisième Axe du Cadre Stratégique de Mise en Œuvre de la Décentralisation, CSMOD en sigle, réaffirmé lors du dernier Forum sur la Décentralisation tenu en Décembre 2019, à Kinshasa.

Lors de ce 2ème Forum National qui a réuni tous Gouverneurs de Province, les Présidents des Assemblées Provinciales, des députés et des Ministres Provinciaux, des Maires des Villes, des Bourgmestres et Chefs Coutumiers et qui a reçu le Président de la République et le Premier Ministre, en plus de plusieurs Membres du Gouvernement et des autres Institutions, l’examen de l’importance de la question de renforcement de capacités a conduit à plusieurs recommandations, notamment :

* l’inventaire des structures de renforcement des capacités au plan national et international susceptibles de contribuer aux actions de renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles, techniques et managériales ;
* l’élaboration d’un manuel de procédures répertoriant la nature, le contenu des fonctions, les attributions et les compétences respectives des principaux acteurs de la décentralisation au niveau central comme au niveau provincial et celui des ETD. Ce **vade mecum** devra servir comme base à des sessions itératives et régulières de formation en direction de ces différents acteurs ;
* la mise à niveau urgente des nouvelles provinces au plan des infrastructures, des organes administratifs et des effectifs pour atteindre la plénitude de leurs fonctions afin de donner un visage et un contenu à la décentralisation.

**Monsieur le Ministre d’Etat, Ministre de l’Urbanisme et Habitat,**

La Gouvernance urbaine renvoit à la notion de la gouvernance locale, à la transparence dans la gestion, au respect des procédures, à la redevabilité, à la bonne gouvernance et donc à l’Etat de droit, gage d’un développement de chaque entité et de la prospérité de notre Nation.

Il est donc attendu des villes bénéficiaires du Projet PDU plus d’indices de la gouvernance urbaine, de la bonne administration de leurs citoyens, de la bonne gestion des fonds et des projets, de sécurité et donc plus de bien-être. C’est l’impact attendu, c’est cela aussi la somme des résultats attendus.

Nous devons donc courageusement faire l’évaluation et même la comparaison, entre les villes soutenues par le PDU depuis 2013 et celles qui n’en ont pas été bénéficiaires d’une part, et la comparaison des villes soutenues par le PDU, entre elles-mêmes.

Le succès et la compétitivité du programme en dépendent.

Nous devons également et objectivement vérifier la façon dont le projet est géré et les valeurs telles que la compétence, le professionnalisme et l’intégrité doivent être mesurées dans le chef des responsables du Projet et tirer courageusement les conséquences, sinon voir comment améliorer le rendement.

Je pense personnellement qu’au lieu de retirer une bonne partie des fonds constituant le budget de PDU serait-ce pour défaut de capacité de consommer pour leur affectation ailleurs, c’est qui est très regrettable, nos assises doivent plutôt contribuer à arrêter les mesures et les stratégies pour favoriser la consommation adéquate, car les besoins sont bien réels. Des solutions idoines doivent donc être trouvées pour, si possible, retrouver ces fonds dans le secteur du développement des villes et des ETD.

Il est vrai que le Corona Virus (COVID-19), avec ses corollaires, l’état d’urgence et le confinement nous aient imposé et continuent à imposer l’arrêt des activités dans la quasi-totalité des domaines de la vie nationale et internationale, mais, il n’y a pas de raison de désespérer.

J’exhorte donc les acteurs impliqués dans la gestion du Projet du Développement Urbain (**PDU**) à tout faire, dans l’intervalle du temps restant, pour atteindre les objectifs leur assignés aux termes des prévisions du plan annuel de travail 2020 **(révisé).**

* **Monsieur le Ministre d’Etat, Ministre de l’Urbanisme et Habitat et Cher Collègue ;**
* **Monsieur le Coordonnateur du Secrétariat Permanent du Projet PDU ;**
* **Messieurs les membres du Comité de Pilotage ;**
* **Madame la Présidente du Conseil d’Administration et Messieurs le Directeur Général et Directeur Général Adjoint de la Caisse Nationale de Péréquation ;**
* **Distingués invités ;**

Je ne saurais terminer mon propos sans évoquer l’importance de la Caisse Nationale de Péréquation, cet organisme de droit public institué par l’article 181 de la Constitution, et qui a pour mission de financer les projets et programmes d’investissement public en vue d’assurer la solidarité nationale et de corriger le déséquilibre de développement entre les provinces et entre les ETD.

Mon Ministère a accueilli avec satisfaction l’acceptation à notre demande, de la Banque Mondiale d’appuyer à travers le PDU, la Caisse Nationale de Péréquation pour son opérationnalisation. Le processus de recrutement d’une firme spécialisée et qualifiée dans le domaine de la décentralisation fiscale, particulièrement en matière de péréquation est en voie de finalisation. Cette firme devra assister la Caisse Nationale de Péréquation dans sa mise en œuvre et pour accomplir sa mission.

La Caisse Nationale de Péréquation est la cheville ouvrière de la décentralisation et particulièrement du Développement équilibré de notre espace national, c’est l’expression de la solidarité nationale à travers les corrections des déséquilibres de développement entre Provinces et entre ETD.

Je remercie donc la Banque Mondiale pour le soutien qu’elle lui apporte. C’est aussi un soutien au Gouvernement et un soutien à la population Congolaise.

Voilà pourquoi, au-delà de l’appui par cette firme de consultance, nous attendons plus d’appui de la Banque Mondiale en termes de contribution au fonds de péréquation. Ce que permet la loi, au-delà de la quotité budgétaire légale.

La Banque Mondiale et les autres Partenaires au développement sont également attendus pour le financement de la mise en œuvre de la Décentralisation.

**Que Vive la République Démocratique du Congo ;**

**Que Dieu bénisse notre pays.**

**Je vous remercie.**

**Me Azarias RUBERWA MANYWA**

1. <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/urbandevelopment/overview>, téléchargé à Kinshasa, le 14 juillet 2020. [↑](#footnote-ref-1)